



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20221208-D00702510-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 15/12/2022

Séance du 8 décembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} décembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n° 6), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 34), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie Lambert, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

Étaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 3), Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Fabienne BRAUCHLI (à compter de la question n° 8), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Christine WERTHE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 7), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Benoît CYPRIANI, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Anthony POULIN à M. François BOUSSO, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie Lambert (à compter de la question n° 7).

OBJET : 24. Animations commerciales de fin d'année 2022 - Attribution de subventions aux associations

Délibération n° 2022/007025

Animations commerciales et artisanales Attribution de subventions aux associations

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	24/11/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter les animations des associations de commerçants et d'artisans, pour développer leurs actions de promotion ou de communication.

Le soutien de la Ville de Besançon est sollicité pour les animations de fin d'année 2022, par l'association « Commerce et Artisanat aux Chaprais » pour ses animations de fin d'année, et par l'association des commerçants du Marché Beaux-Arts.

I. Association « Commerce et Artisanat aux Chaprais »

Animations de fin d'année

Pour le quartier des Chaprais, l'Association « Commerce et Artisanat aux Chaprais » va proposer son animation de fin d'année « Noël aux Chaprais » du 12 au 31 décembre 2022 (jeux, bons d'achats à gagner, animations) avec l'objectif d'irriguer les commerces de ce quartier.

Il est demandé de reconduire le soutien de la Ville de Besançon pour un montant de 5 000 €.

En outre, l'association a dû mettre en œuvre des mesures particulières de sécurité imposées par les services de l'Etat. Aussi, pour faire face à ces dépenses imprévues, l'association a sollicité une subvention de la Ville pour l'organisation du troc des Chaprais. Il est donc proposé au Conseil Municipal de Besançon de soutenir le budget de cette opération d'envergure à hauteur de 800 €.

Le financement de cette subvention de 5 800 € sera pris en charge par les crédits inscrits sur la ligne 65.91.6574.0022134.10011.

II. Association des commerçants du marché Beaux-Arts

Animations de fin d'année

L'objectif de cette action est de dynamiser le Marché Beaux-Arts pendant les fêtes de fin d'année. Les Halles sont un espace majeur au moment des fêtes de fin d'année avec un nombre de clients important. Elles sont un lieu d'attractivité du centre-ville de la Ville de Besançon. Dans cet objectif, l'association souhaite décorer les allées centrales et vitres du Marché pour être en harmonie avec l'ambiance festive de fin d'année. De leur côté, les commerçants valorisent leurs cases et prennent en charge la décoration propre à leurs commerces.

Il est proposé de soutenir l'action de l'association à hauteur de 4 000 €.

Cette subvention de 4 000 € sera prise en charge par les crédits inscrits sur la ligne 65.91.6574.0022134.10011.

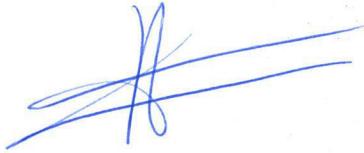
III. Dispositions communes

L'ensemble de ces actions, qui participent à l'animation et la mise en valeur de la Ville, présentent un intérêt pour celle-ci.

Le versement de l'ensemble des subventions ci-dessus mentionnées sera effectué en une fois à compter de leur notification. Les associations transmettront leur bilan financier ainsi qu'un compte-rendu de l'utilisation de la subvention.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 5 800 € pour l'association « Commerce et Artisanat aux Chaprais », et de 4 000 € à l'association des commerçants du marché Beaux-Arts.

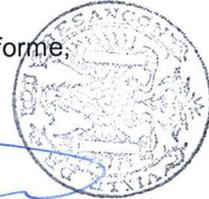
La Secrétaire de séance,



Annaïck CHAUVET,
Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.